

Image not found or type unknown



Droit de garde 1week end sur 2 pour le père

Par **catoche1**, le **11/11/2008 à 10:43**

Bonjour, tant qu'une procédure de divorce ou de séparation n'est pas encore mise en place et étant donné que je trouve que le père n'est pas forcément compétent, attentif, et bien dans ses baskets et surtout n'est pas matériellement prêt à recevoir son fils de 11 mois, suis-je tout de même obligée de lui laisser 1 week end sur 2 et la moitié des vacances comme c'est la règle générale.nrnMerci de la réponse